

*(Pour les listes des dons et des droits d'auteurs, voir l'annexe à ce rapport, document de la session No 33.)*

Sur motion de Sir Wilfrid Laurier, il est résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera ce jour, elle restera ajournée jusqu'à lundi prochain, le 21 novembre courant. La Chambre s'ajourne alors à 4.20 p.m., jusqu'à lundi prochain.

CHARLES MARCIL,

*Orateur.*